

Conseil du CPAS du jeudi 25 mai 2022 à 19h30

Le Président du Conseil du CPAS vous invite à la réunion mensuelle qui aura lieu le mercredi 25 mai 2022 à 19h30 dans la salle du conseil de l'AC De Voor.

Ordre du jour

Séance publique

Questions générales/administratives

1. Questions des conseillers

Les conseillers peuvent poser des questions en dehors de l'ordre du jour du conseil. La réponse est donnée par le président ou par les membres du bureau permanent.

2. Prise de connaissance rapport réunion de concertation commune-CPAS du 02.05.2022

Le conseil prend connaissance du rapport de réunion de concertation entre la commune et le CPAS du 2 mai 2022.

3. Contrôle organisationnel : cadre d'ajustement du contenu du plan pluriannuel

Dans le cadre du contrôle organisationnel, il est proposé de déterminer quel organe est autorisé à prendre des décisions concernant les adaptations du contenu du plan pluriannuel.

Finances

4. Approbation des comptes annuels 2021: partie CPAS Fourons

Il est demandé au conseil du CPAS d'approuver sa partie des comptes annuels de l'exercice 2021. Les comptes annuels, les notes explicatives et la documentation ont été mis à la disposition des conseillers quatorze jours avant la réunion du conseil.

Séance à huis clos

Service social

5. Notification bureau permanent

Le conseil prend note du bureau permanent du 10 mai et 24 mai 2022.

Salutations amicales,

Hilde Broers

Président